

[Voir ce mail dans votre navigateur](#)



Le Sidol (Syndicat des importateurs et distributeurs en optique lunetterie) a décerné à Thierry Caillat et son équipe **le titre d'Opticien de l'année 2018**, parmi plus de 30 000 confrères. Depuis début 2018, Thierry Caillat vend dans son magasin lyonnais les montures Patrouille de France. Nous l'avons questionné à ce sujet.



Pourquoi avez-vous sélectionné les montures Patrouille de France dans votre espace de vente ?

C'est la première fois que je pouvais proposer un produit avec un design très moderne intégralement fabriqué en France. L'utilisation du symbole fort de la

Patrouille de France est un atout également fantastique, elle est connue partout en France et même dans le monde.

Quel est pour vous le principal atout de cette collection ?

Cette collection permet d'accéder à un produit de très bonne qualité, par le biais d'un circuit court. Cela assure à nos clients un produit Origine France Garantie, donc sans mensonge sur la provenance réelle, avec un rapport qualité / prix excellent par rapport à tout ce que l'on peut trouver sur le marché.

Votre sentiment lors de la remise du prix d'Opticien de l'année 2018 ?

Beaucoup de fierté. C'est une forme de reconnaissance du métier par rapport à ma manière de travailler : les opticiens ne sont pas que des businessmen mais surtout des artisans de la santé visuelle. L'avenir sera tourné vers la santé visuelle.

Merci et félicitations !

En savoir plus sur les montures Patrouille de France : www.cemo.boutique



Pierre, gagnant du jeu concours
Patrouille de France Lunettes



Copyright © Armée de l'Air 2018, tous droits réservés.
Vous recevez cet email parce que vous êtes opticien, professionnel de santé dans votre ville.

Nous contacter : lunettes@cemo.boutique

Vous souhaitez changer vos paramètres d'abonnement ?
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désinscrire](#) .